



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
du bassin versant de la **CHARENTE**

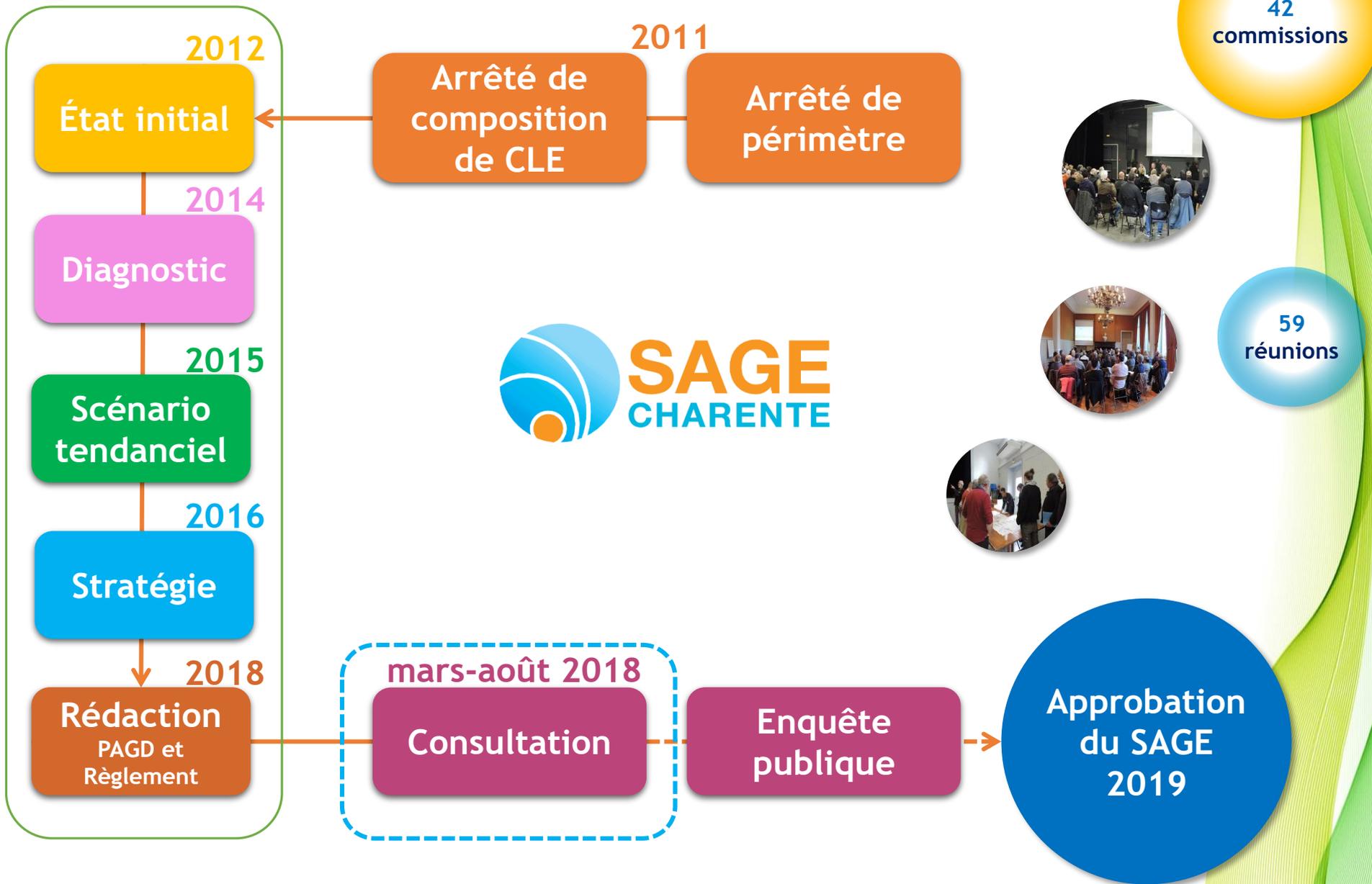


Penser global, agir local



EPTB Charente
Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

Les étapes d'élaboration



Le SAGE Charente



Le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) :

- synthétise l'état des lieux ;
- expose les orientations et les objectifs du SAGE ;
- intègre les moyens et les délais de mise en œuvre, l'estimation des coûts ;
- 86 dispositions dont 5 opposables

Recommandation
81 dispositions
(gestion ou action)

Mise en compatibilité
5 dispositions

Le Règlement :

- 4 règles de gestion ;
- opposable dans un rapport de conformité



Conformité
4 règles

L'évaluation environnementale :

- présente l'état initial de l'Environnement ;
- analyse les incidences du SAGE sur l'environnement



niveau de
contrainte
juridique

6 orientations, en réponse aux enjeux et objectifs du bassin dans un contexte de **changement climatique**

Organisation, participation des acteurs
et communication



Aménagement et gestion
sur les versants



Aménagement et gestion
des milieux aquatiques



Gestion et prévention du
manque d'eau à l'étiage



Gestion et prévention
des intrants et rejets
polluants



Prévention des
inondations



6 orientations, en réponse aux enjeux et objectifs du bassin dans un contexte de **changement climatique**

3 objectifs :

- Préciser les **modalités de gestion** et de prévention des étiages
- Maîtriser les **demandes en eau**
- Optimiser la **répartition quantitative** de la ressource

Recommandation

18 dispositions

Gestion (13) ; Action (5)

**Gestion et prévention du
manque d'eau à l'étiage**



